

Votre bulletin municipal

N° 50 Décembre 2022



L'EDITO

Comment ne pas commencer cet édito sans revenir sur ce drame que la commune a vécu à la fin du mois d'août. La disparation accidentelle d'un jeune de 16 ans est toujours un traumatisme pour les parents, les amis mais aussi pour toute la population. Je sais qu'il n'existe pas de mots capables de soulager une telle douleur. Espérons que le temps atténuera la peine.

Les sujets sont nombreux en cette période de crise économique et énergétique succédant à la crise sanitaire. Le problème majeur étant que, malgré un suivi strict des comptes, le budget de fonctionnement augmente de fait, lié à la hausse subie du coût des énergies. Au moment où j'écris cet éditorial, je ne sais pas quel en sera le montant. Aussi, nous devons dans notre quotidien avoir un comportement exemplaire pour minimiser nos dépenses énergétiques. Il en va de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, associatifs, sportifs, nos écoles, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Plus de la moitié de nos dépenses d'électricité et de gaz correspondent aux bâtiments communaux. Concernant l'éclairage public, il y a quelques années nous avons opté pour la coupure nocturne. Aujourd'hui, à travers l'étude « La Nuit sous un autre Jour » menée par le Pays du Béarn, dans laquelle notre commune s'est engagée pour être une des collectivités pilotes, nous étudions notamment la possibilité d'agrandir cette plage horaire.

La modernisation et le rajeunissement de notre parc par l'emploi des leds est également à l'étude et devrait commencer à être installé sur la Rue Torte. Les travaux d'enfouissement de ces réseaux secs programmés en 2022 ont été décalés en 2023 en raison de la hausse des matériaux qui impactent tous les programmes d'investissement de la collectivité « TERRITOIRE d'ENERGIE ». Nous affirmons clairement que l'éclairage public contribue à la tranquillité publique et à la sécurité de nos concitoyens. Vous êtes d'ailleurs nombreux à nous solliciter dès qu'une lampe tombe en panne dans une rue ou un quartier de notre commune. Pour les fêtes de fin d'année, notre commune, dans un soucis d'économies, ne s'habillera pas de ses éclairages. La municipalité prend ses responsabilités dans ce domaine et gère au quotidien ce secteur de dépenses publiques.

La période de Noël que nous allons traverser au milieu de cette crise géopolitique mondiale, doit être un moment de plénitude et de tranquillité retrouvée. Ces moments de bonheur que nous allons vivre au sein des différentes fêtes doivent nous permettre de nous retrouver pour savourer ces moments particuliers en famille et entre amis.

Je vous souhaite une très belle fin d'année pleine de bonheur.

Le Maire, Alain CAPERET



Votre bulletin municipal - N° 50 Décembre 2022

Mairie de Montaut - 2 Rue de la Fontaine 64800 MONTAUT - Tél 05 59 71 93 57

Directeur de la rédaction Alain CAPERET / **Crédits photos** Alain CAPERET, Séverine PRAT et sous la responsabilité des divers contributeurs.

Vie municipale

Le Conseil Municipal s'est réuni...

Lors de la séance du **12 juillet 2022**, les règles de publicité des actes ont été adoptées. Aussi, il a été décidé de la publication des actes de la commune par voie d'affichage. L'utilisation du site internet de la commune et l'accès aux documents papier lors des heures d'ouverture de la mairie sont des modes de publicité actuellement utilisés et seront maintenus.

Le **20 septembre 2022**, le Conseil Municipal a voté l'augmentation à 5% de la taxe d'aménagement à compter du 1er janvier 2023. Sur le plan budgétaire, le budget concernant le photovoltaïque a fait l'objet d'une mise en conformité et ne sera plus désormais « annexe » mais un budget à part entière dans le cadre d'un SPIC (Service Public à activité Industrielle et Commerciale). Enfin, l'assemblée a adopté le règlement relatif au Conseil Municipal d'enfants et de jeunes de Montaut.

Les comptes rendus des conseils municipaux sont en ligne sur le site internet www.montaut64.fr

Lundi 14 novembre : élection des représentants au Conseil Municipal d'enfants et des jeunes de Montaut



Monsieur le Maire a proposé la création d'un Conseil Municipal d'enfants depuis septembre 2021 étendu aux jeunes depuis septembre 2022. Cette année scolaire, les collégiens en 6^{ème} ont pu se présenter et voter, les années suivantes ce seront les 5^{ème}, puis les 4^{ème} et enfin les 3^{ème} en 2025. Cette création s'inscrit dans la mise en œuvre de la démocratie participative, ce qui sera décidé par les jeunes sera voté par le Conseil Municipal, avec l'attribution d'un budget dédié. Elle sera aussi l'occasion de la mise en pratique du droit de la parole de l'enfant dans notre commune.

Cette nouvelle assemblée a pour but d'initier les élèves à la citoyenneté en considérant leurs idées, leurs besoins, en soutenant leurs projets pour améliorer leur quotidien dans la commune. Il s'agit d'offrir aux jeunes la possibilité de se responsabiliser et de prendre toute leur place dans la commune.

Les enfants de l'école Léonce Peyrègne du CP au CM2 ont voté ce jour pour élire leurs représentants. Ils avaient réalisé au préalable des affiches sur lesquelles était rédigé le programme de chaque liste de candidat·e·s.

Les élu·e·s du conseil des enfants sont : Amélie Legrand, Elliot Lopez, Jan Lorry et Chloé Ravaine. Mathis Laguerre-Basse et Arnaud Moritz ont été élus pour le conseil des jeunes (collégiens).



L'école publique Léonce Peyrègne

Frissons à Bordères pour la classe maternelle

L'illustratrice Valentina Bencina est venue aider les élèves de maternelle à illustrer leur conte qu'ils ont écrit en septembre, sur la forêt. Ce conte inventé parle d'une fée qui a perdu son trésor dans la forêt, que le serpent et l'oiseau aident à retrouver.

Valentina utilise la technique de découpage-collage de cartons, en épaisseur. Elle a préparé pour la classe maternelle un panneau avec des arbres en carton ondulé, les élèves ont commencé à le décorer.

Valentina a montré comment articuler les personnages avec des attaches parisiennes, et comment rouler le carton ondulé pour créer des personnages en relief. Les élèves en ont fabriqué pour mimer leur conte. Ainsi, ils ont fait le lien entre l'utilisation du carton en classe et le projet forêt de l'école.



Les projets de ce début d'année scolaire pour la classe des CP / CE1

Le 15 septembre, intervention de la responsable du réseau de lecture du Pays de Nay.

Marie-Paule Fontaneau est venue faire découvrir de manière ludique son métier aux enfants des trois classes de l'école. Ceux-ci ont pu également prendre connaissance de la variété des différents supports accessibles en bibliothèque.

Le 20 octobre, intervention d'un auteur de jeunesse dans le cadre de Frissons à Bordères.

Cette année nous avons reçu Ghislaine Roman dans la classe de CP/CE1. L'auteure a présenté ses albums et expliqué aux enfants quelles étaient les étapes et les personnes qui intervenaient lors de la fabrication d'un album de jeunesse.





Visite de l'illustratrice Chiara Arsego dans la classe des CE2 / CM1 / CM2

Grâce à Frissons à Bordères, nous avons pu accueillir Chiara Arségo, illustratrice d'albums de jeunesse dans la classe de CE2 CM1 CM2. Pour préparer cette rencontre, nous avons travaillé sur plusieurs albums qu'elle avait illustrés ou écrits : Colette, La tour, M. Poinsetou, Marcel et L'attrape rire.

Les enfants ont inventé des textes à partir de ses illustrations ou créé des illustrations à partir des textes. Ils ont également dessiné à la manière de Chiara Arségo : ses tours, son personnage de l'Attrape rire...



Le 21 octobre, Chiara Arségo est venue dans notre classe. Après avoir répondu à de nombreuses questions d'élèves sur son métier, elle leur a montré des planches qui ont permis d'illustrer certains albums. Puis les enfants ont dessiné avec son aide et ses explications, un personnage qu'ils avaient caractérisé : âge, passions, couleur préférée... Ils ont ensuite utilisé l'encre pour mettre de la couleur, technique expliquée par Chiara Arségo. Ce fut une rencontre passionnante.



Projet autour des risques naturels avec le Centre Pyrénéen des Risques Majeurs (CPRIM) dans la classe des CE2/CM1/CM2.

Dans un premier temps, l'intervenante Oriane Guilhot est venue présenter le projet dans sa globalité : fabrication d'une maquette pour comprendre les risques majeurs, apprendre à identifier ces risques, à limiter les dégâts. Puis les enfants ont débuté la première phase de la conception de la maquette : collage avec du papier mâché sur le grillage de la maquette. Ils ont également élaboré des panneaux signalétiques « attention aux risques ».

Nous avons ensuite mis l'enduit de lissage sur la maquette (pour renforcer et unifier) et collé le sable. Nous avons peint la maquette et mis en place la falaise, nous avons créé des arbres (feuillus et résineux). La plasticienne Véronique Marchand a proposé aux enfants un atelier céramique pour la conception des enjeux (ponts, maisons, habitants, animaux, barrages, etc.).

Ce projet se poursuivra sur cette année scolaire. Vous le découvrirez dans les prochains bulletins...



Vie municipale

A Montaut, la forêt fait école



Lors de la commission Agriculture, Environnement et Forêt du 22 avril 2022, la candidature de la commune pour le projet proposé par l'URCOFOR (Union Régionale des Communes Forestières) a été validée, à savoir la création d'une forêt pédagogique dont la gestion sera confiée aux enfants de l'école. Le projet sera ensuite présenté lors du Conseil Municipal du 6 décembre.

La gestion de la forêt pédagogique est prévue sur plusieurs années scolaires, grâce à la collaboration entre l'élu communal référent de la forêt, les enfants de l'école, le technicien forestier de l'Office National des Forêts (ONF) et la fédération nationale des communes forestières. L'objectif est de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement proche et à la gestion de la forêt de leur commune.

Suite à des réunions de concertation, des thématiques de travail ont été définies :

- Séquences de travail en classe pour apporter des connaissances théoriques
- Visites sur la parcelle confiée aux enfants en forêt
- Sorties en lien avec le secteur forêt-bois : rencontres avec des intervenants (élus, professionnels de la filière forêt-bois, associations, usagers...), visites de sites
- Evénements rythmant les étapes de la forêt pédagogique : inauguration, restitution du travail de l'année par les enfants...

Les actions menées tout au long du programme aborderont chaque fonction de la forêt : économique, environnementale, sociale. Cette année, nous avons pour ambition de travailler autour de ces 3 axes : la forêt pédagogique de Montaut, sa faune et sa flore (mise en place d'une pépinière dans l'école et d'un bac d'observation des sols), la scierie de Montaut (fonction économique du bois), et création de sculptures en bois (exposition lors de la transmission de la parcelle en fin d'année).

Dès le début de l'année scolaire, les élèves ont abordé en sciences la notion de forêt, puis le 10 novembre 2022, ils ont découvert la parcelle confiée à l'école par la commune et les techniciens forestiers. Ils ont effectué les premiers semis de châtaignes et de noix. Ils ont appris le rôle de l'ONF et observé les éléments qui composent la forêt.



Un nouveau prestataire pour la cantine : la cuisine centrale Sogeres de Lourdes

Depuis la rentrée de septembre, les enfants de l'école Léonce Peyrègne qui déjeunent à la cantine ont vu du changement dans leur assiette. Les produits locaux sont nombreux, des plats du chef sont servis régulièrement comme les cakes, la brandade ou le moelleux chocolat. Les carottes râpées sont fraîchement préparées et le jus qui accompagne une viande est celui de sa cuisson.

Une fois par mois, un « amuse-bouche » et un « pas-pareil » affûtent leurs papilles et permettent de découvrir des nouvelles saveurs et recettes. L'éducation du goût est en marche même si les endives au miel ne remportent pas toujours un franc succès...Des animations régulières de sensibilisation au gaspillage, comme à l'environnement par exemple, complètent l'offre de notre prestataire pour le plaisir du plus grand nombre.



Nous allons adresser bientôt un petit questionnaire aux familles par l'intermédiaire du cahier de correspondance, à l'attention de nos gastronomes, afin de l'utiliser lors d'une réunion où seront conviés représentants des parents d'élèves, personnel communal, élu-e-s et le prestataire bien sûr. Nous communiquerons les résultats de l'enquête et le résumé de la réunion sur le portail famille de réservation des repas du site internet de la commune : www.montaut64.fr

La fibre à Montaut

LA FIBRE THD
64 64

Depuis le 21 septembre, la réunion publique concernant le déploiement de la fibre sur la commune et la commercialisation des premières prises fibre du réseau THD64 est en ligne à l'adresse suivante :

<http://thd64.fr/la-fibre-arrive-a-lestelle-betharram-et-montaut/>

Le Réseau THD64 est un réseau neutre ouvert à tous les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI). A ce titre, il a vocation à accueillir l'ensemble des opérateurs commerciaux.

Toutes les informations utiles notamment pour vérifier votre éligibilité : <http://lafibre64.fr/> et <http://thd64.fr/>



Affouage

La municipalité porte à votre connaissance la disponibilité de 10 lots de bois d'affouage de 4 stères chacun.

Le prix des lots sera fixé prochainement lors de la réunion du Conseil Municipal.

Renseignements et inscription auprès du secrétariat de la mairie du lundi au jeudi de 15h à 18h ou au 05.59.71.93.57.



Vie municipale

« La Nuit sous un autre Jour »

Le projet "La Nuit sous un autre Jour" porté par le Pays de Béarn, a été engagé pour optimiser nos façons d'éclairer et proposer des solutions pour l'éclairage public de demain.

Dans cette optique, le projet prévoit de cartographier la pollution lumineuse en Béarn, puis d'accompagner quarante communes volontaires en 2022, pour constituer des territoires pilotes et imaginer des solutions concrètes à expérimenter localement.

La commune de Montaut s'est portée volontaire pour questionner son éclairage à la lumière des enjeux de consommation énergétique, de biodiversité, de paysage nocturne et de santé. A ce titre, elle bénéficie d'un accompagnement pour identifier les pistes d'amélioration possibles de son éclairage public.

Comment placer judicieusement les lampadaires pour répondre aux usages et assurer la sécurité de tous ? Quelle intensité lumineuse choisir ? Sur quelles plages horaires faut-il éclairer ? Comment éviter les lumières intrusives, qui peuvent perturber notre sommeil ? Autant de questions auxquelles la commune tentera de répondre pour concilier tous les enjeux de l'éclairage.

Mon VILLAGE EST BEAU LA NUIT...

Ici, on teste l'extinction pour...

- Préserver la biodiversité
- Économiser l'énergie
- Mieux voir les étoiles et la voie lactée
- Mieux dormir

Préserver la biodiversité nocturne

28% des animaux
64% des insectes
vivent la nuit !

La lumière perturbe toutes ces espèces en les attirant ou en les faisant fuir. Beaucoup de processus écologiques sont perturbés, notamment la pollinisation qui s'effectue essentiellement de nuit !

Une qualité de vie améliorée

La lumière intrusive impacte notre sommeil et dérègle notre rythme biologique. Voir les étoiles est une chance : 80% de la population mondiale ne peut plus voir la voie lactée.

Insécurité : des idées reçues

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'extinction n'engendre pas une augmentation des cambriolages, agressions ou accidents.

80% des cambriolages ont lieu de jour.

Une voie non éclairée fait ralentir les automobilistes et augmente la visibilité des autres véhicules.

Comment mieux éclairer demain ? Donnez-nous votre avis sur : <http://limesurvey.agglo-pau.fr/index.php/823958?lang=fr>

Travaux de voirie

Les travaux de réfection de la voirie 2022 ont débuté en septembre dernier. L'entreprise Lapedagne est intervenue Route du Mourle puis Chemin Pédarcaux. Il manque la réfection du revêtement Chemin Laguerre, Chemin Sarusse et l'entretien des autres voies avec des emplois partiels. Ces travaux ne sont pas réalisés à cause des difficultés de recrutement et du manque de personnel au sein de l'entreprise Lapedagne. Ils le seront dès que possible.

Concernant la deuxième phase de l'aménagement du bourg et notamment les travaux sur la Rue Torte, ils sont conditionnés à la réalisation préalable de l'enfouissement des réseaux par TE64 (Territoire d'Énergie Pyrénées-Atlantiques, anciennement SDEPA). Bien que prévus au second semestre 2022, ces travaux ont été reportés par TE64 du fait de la conjoncture actuelle impactant massivement le prix des fournitures. Comme tout syndicat, TE64 doit garder la maîtrise de son budget. Il a reporté les travaux de Montaut au 1^{er} semestre 2023 dans le meilleur des cas.



Dessine-moi un



Le 24 septembre 2022, le jeu de piste « Dessine-moi un Montaut » s'est enfin déroulé sous un ciel clément.

Tous les enfants ont réussi le jeu de piste et ont su retrouver à partir du plan de la commune les éléments du patrimoine du village pris en photographie. Les adultes qui les accompagnaient dans cette déambulation ont eu un peu plus de difficulté pour repérer sur le plan tous les emplacements d'une autre série de photographies. Il faut avouer que le niveau de difficulté était supérieur. C'est à l'abri d'une grosse averse qu'enfants et adultes ont ensuite dessiné, collé ou peint joyeusement.



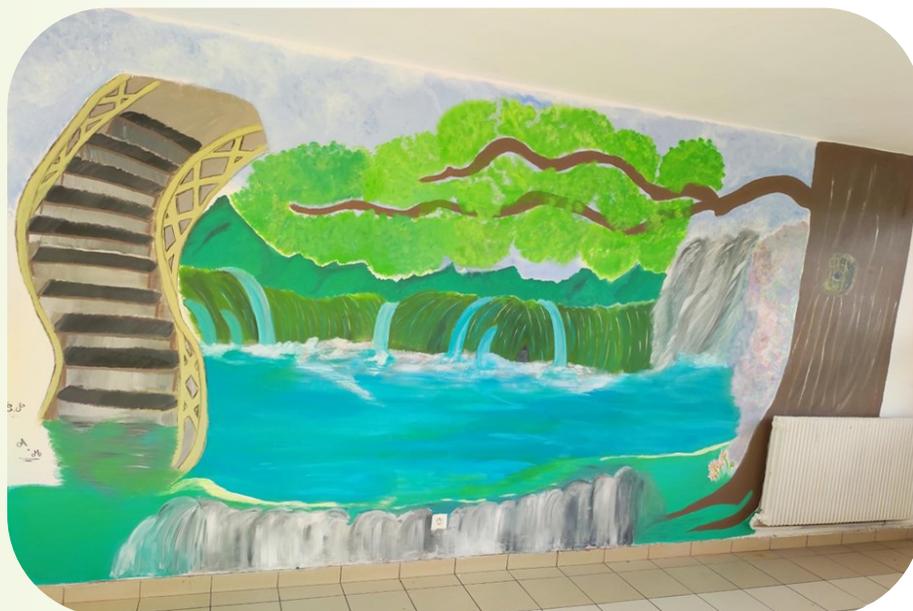
Le jeu de piste s'est terminé par un goûter sympathique que petits et grands ont apprécié.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre a eu lieu sous un soleil magnifique, en présence des anciens combattants, des élus, des enfants dont ceux du Conseil Municipal d'enfants et de jeunes de Montaut, et d'un public nombreux. Tous ont pu ensuite partager le vin d'honneur servi à la Maison pour tous sur le parvis de la mairie.



Une fresque à la cantine du Domaine Saint Georges



Dans le cadre de l'atelier médiation, les jeunes « artistes » du Domaine Saint Georges se sont essayés aux techniques de la peinture murale.

Il aura d'abord fallu préparer le support mural avec Denis B., éducateur technique spécialisé dans les métiers du bâtiment (rebouchage, ponçage, application d'une première couche). Ensuite, place a été faite à l'imagination et la création avec Carole S. Au fur et à mesure de l'avancée du chantier, une œuvre originale a pris forme, rendant notre « cantine » plus chaleureuse et conviviale.

Un grand merci à A.M. pour sa persévérance (malgré les difficultés rencontrées) pour son assiduité et son potentiel d'expression artistique.

Merci à tous les professionnels de la Maison d'enfants qui ont pris le temps de venir soutenir et féliciter les jeunes et une mention particulière aux maîtresses de maison, force de propositions et encouragements quotidiens.

Carole Sapène, référente scolaire et conseillère municipale.

Des réparations attendues

Depuis plusieurs mois, les cloches de notre église font parler d'elles. Absence ou dysfonctionnement de sonnerie, horloge non à l'heure, autant de repères qui manquent à bon nombre d'entre nous.

Depuis plusieurs mois également, nous avons demandé à notre prestataire d'intervenir pour les réparations nécessaires. Devant les difficultés rencontrées par cette entreprise pour réparer le mécanisme, nous avons du nous tourner vers un autre prestataire. Nous espérons maintenant que les cloches puissent à nouveau sonner correctement dans les meilleurs délais.



Actions solidaires à Montaut



Pour la première fois, notre village a participé à sa manière à la campagne de prévention du dépistage du cancer du sein « **Octobre rose** ». La commission communale Solidarité a choisi pour sa première édition, de travailler sur la communication visuelle et de diffuser toutes les informations grâce à IntraMuros, le site internet de la commune, les tableaux d'affichage et la mise à disposition gratuite de nœuds roses à la mairie et au multiservices Au jour le jour.



Après deux années de pandémie où les rassemblements ne pouvaient s'envisager, la municipalité a pu à nouveau organiser le **repas des aînés** de la commune le 26 novembre, offert aux personnes

âgées de plus de 65 ans. Les personnes âgées de plus de 80 ans qui n'ont pu assister au repas, bénéficieront d'un **colis gourmand** apporté à leur domicile par les élus. Cette année, les colis proviennent des ateliers de l'ADAPEI, qui, grâce à ses diverses productions, a pu répondre favorablement à nos attentes.

A l'appel de l'épicerie sociale de Coarraze, la commune de Montaut s'associe une nouvelle fois à l'opération des **boîtes à chaussures de Noël**. Vous pouvez déposer à la Mairie votre boîte à chaussures complétée par les produits de votre choix à partir du 21 novembre.



Le mot des élus d'opposition

Depuis le précédent bulletin municipal daté de juillet 2022, nous avons été convoqués au conseil municipal du 12 juillet et à celui du 20 septembre 2022.

Les ordres du jour de ces deux conseils n'ont pas suscité d'opposition de notre part.

Nous avons cependant posé quelques questions dont celles concernant le dysfonctionnement de la sonnerie des cloches et de la pendule de l'église et l'attribution de la nouvelle gérance du multi-services du village.

Restant à votre disposition, nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Claudie Jouandou Ledin, Nadine Bonnasse Gahot et Didier Bélardy Escurès

Cours de Taïchi Chuan à Montaut

Art de santé et de longévité, le **Taïchi Chuan** est une gymnastique douce favorisant l'équilibre, la souplesse et la coordination jusqu'à un âge avancé. La lenteur propre à son exécution a aussi valeur de méditation en mouvement. C'est l'héritage de la sagesse des arts martiaux et de la médecine chinoise ancestrale qui en a fait « le joyaux de la culture chinoise. »

Tous les lundis de 18h00 à 19h30 (tous niveaux) et de 19h30 à 20h30 (avancés) à la salle culturelle.

Contact : 06.99.78.05.47 ou chc6376@yahoo.fr



Association des Parents d'Elèves



L'APE de l'école Léonce Peyrègne est heureuse d'avoir réuni une centaine de personnes pour sa fameuse soirée Garburade et une poignée de courageux, enfants et grands pour la ballade / ramassage de châtaignes le 15 octobre dernier. Un moment toujours aussi convivial, animé par les Chanteurs de Montaut, qui nous ont régalé de leur accordéon ! Un grand merci aux parents d'élèves à la préparation en cuisine et au service en salle.

L'année 2022 se termine avec les traditionnelles ventes groupées de madeleines Bijou et de chocolats, ainsi que

l'organisation d'un goûter avec (si tout le monde est sage) la venue du Père Noël le vendredi avant les vacances.

Pour 2023, l'APE a pour projets :

1er avril : chasse aux œufs de Pâques

16 mai : vide grenier

Juin : fête de l'école

Et de nouvelles idées émergent aussi... L'objectif de tout cela ? Financer les activités extra-scolaires de nos enfants, les ateliers de motricité, les éventuelles sorties découverte, les voyages de fin d'année et leur transport.

Nous remercions ceux qui ont déjà participé et ceux qui participeront à nos divers événements pour nos enfants.

Le Bureau de l'APE Montaut



apemontaut64@hotmail.com

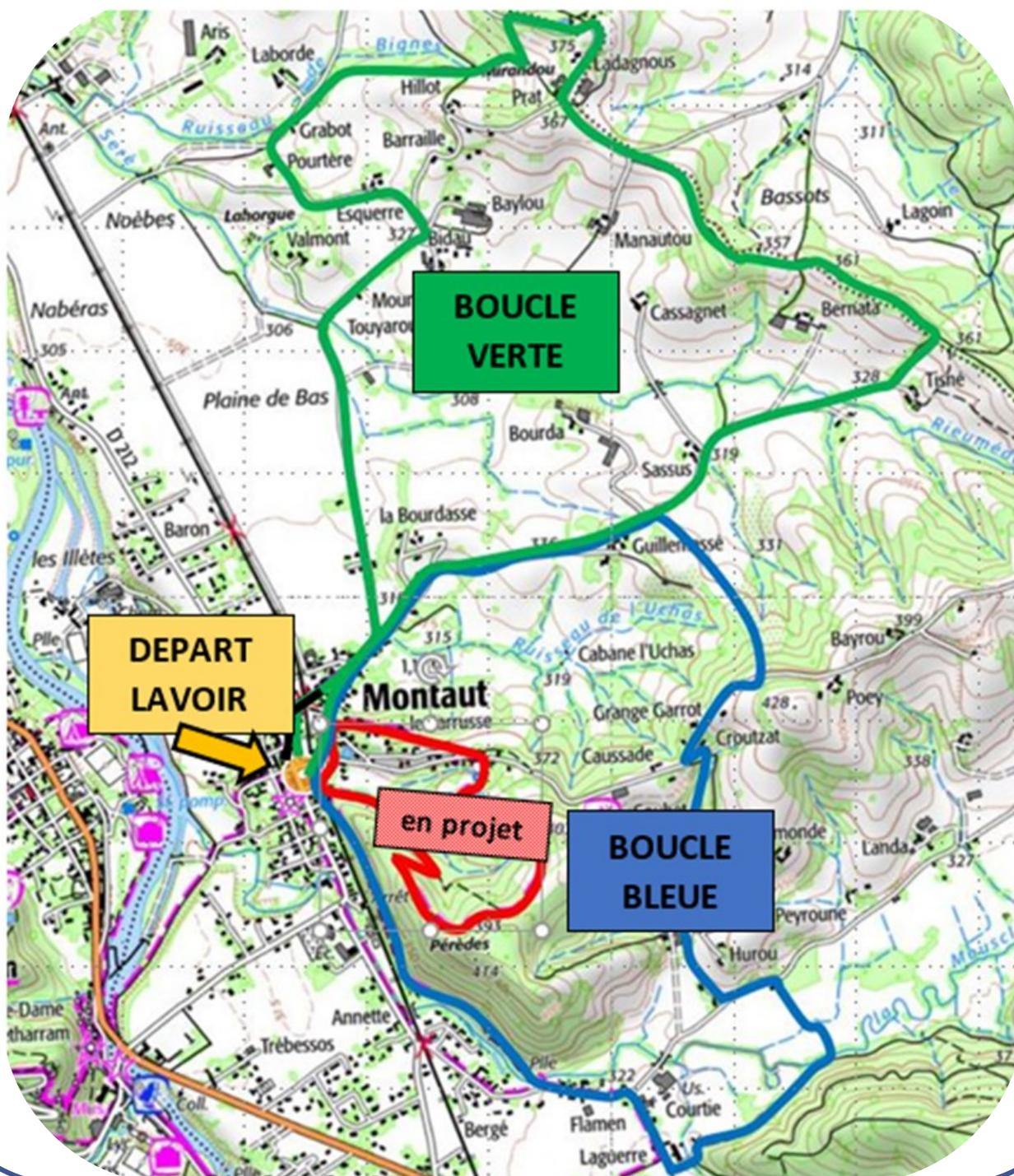
Itinéraires de randonnée à Montaut

Deux (bientôt trois) chemins balisés, en boucle, vous sont proposés sur la commune par un groupe de bénévoles. Ils peuvent être parcourus dans les deux sens. Le départ se situe au panneau indicateur près du lavoir de la Mairie.

Merci de respecter le tracé, les passages, les clôtures du bétail, et évidemment la nature !

- [Chemin bleu \(balisage étoile bleue\) : 5.7 km, 1h15](#)
- [Chemin vert \(balisage trait vert\): 7 km, 1h30](#)

Nous avons grand besoin de bénévoles pour nous aider à entretenir et ouvrir de nouveaux chemins. Contactez-nous : charlie.koupper@gmail.com, montautdemain@gmail.com



Montaut Hand-Ball

Depuis la rentrée, les différentes équipes du MHB ont retrouvé avec plaisir la salle des sports de Montaut.

Comme d'habitude, quel que soit votre âge, de 5 à 77 ans et plus, vous êtes les bienvenus pour étoffer l'effectif joueuses, joueurs et dirigeants. Précision : le Hand Loisir continue le mercredi soir à 19h30 et est ouvert également aux débutants qui veulent essayer.

Un grand merci aux habitants de la commune pour leur accueil et leur générosité lors de la traditionnelle tournée des calendriers 2023.

L'ensemble du Club souhaite à tous les partenaires publics, privés et professionnels, une bonne fin d'année 2022 dans la joie pour Noël et le Nouvel An et tient à leur présenter par avance une excellente année 2023 !

Sportivement vôtre,

Le Bureau



MONTAUT HANDBALL



TU AS ENTRE 5 ET 9 ANS

TU VEUX T'AMUSER, TE DEPENSER, TE FAIRE DES COPAINS,



**IL EST ENCORE TEMPS QUE
TU VIENNES NOUS REJOINDRE
A L'ECOLE DE HAND**

TOUS LES SAMEDIS MATINS DE 10H A 11H30.

Renseignements au : 06.50.92.93.53 ou 06.60.72.60.74



(Si tu es plus grand contactes-nous on te renseignera :

MONTAUT HANDBALL C'EST AUSSI DES EQUIPES DE : - DE 11 ANS, - DE 13 ANS, -DE 15 ANS,
- DE 18 ANS GARÇONS/FILLES, UNE EQUIPE LOISIRS ET DES SENIORS GARÇONS).



Pyramide

Après ces quelques semaines (mois, années ???) de repos des neurones, il est temps de réactiver notre cerveau.

Je vous invite à reprendre nos activités de Pyramide dès le mois de janvier au même endroit (salle à côté de la mairie), aux mêmes dates (tous les mardis à 14 h).

Je donne donc rendez-vous à toutes les fidèles de ce jeu le mardi 3 janvier à 14 h, et j'invite tous les nouveaux, curieux de découvrir ce jeu, à venir nous retrouver (contact : Bernadette Bleys, tél. : 06.09.93.37.15)

A très bientôt et très bonnes fêtes de fin d'année.

AAPPMA La Batbielhe

Cette année 2022, marquée par la sécheresse, aura vu nos cours d'eau souffrir avec des niveaux très bas à partir du mois de juin. Cela, bien sûr, n'a pas rendu facile la pratique de notre sport.

Autre conséquence, les animations prévues pour les jeunes ont, elles aussi, été largement perturbées avec plusieurs annulations tant à cause des niveaux que des températures.

Concernant la vente des cartes, après une saison 2021 de forte augmentation due à l'effet COVID, nous sommes revenus à un niveau légèrement supérieur aux années précédentes. Cela reste un motif de satisfaction compte tenu que ce n'est pas le cas au niveau départemental.

Nous espérons être en mesure, pour la saison 2023, de pouvoir assurer des animations auprès des jeunes, actions qui représentent un axe prioritaire à nos yeux. De même, nous comptons mettre en œuvre un certain nombre de travaux d'amélioration sur nos petits cours d'eau qui représentent un fort intérêt pour la reproduction.

L'ensemble de l'équipe de l'AAPPMA La BATBIELHE se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2023.

Le Président

Yves LOUROUSE



Montaut Patrimoine Vivant

C'est dans le cadre des journées européennes du patrimoine que l'association Montaut Patrimoine Vivant a organisé les 17 et 18 septembre derniers des animations sur le village :

- A la maison Labansat qui était, depuis 1900, le siège de l'entreprise de commerce de vin créée à Montaut par Jean Labansat puis reprise par son fils Gaston jusqu'en 1984. Max Laborde, le propriétaire des lieux a bien voulu ré-ouvrir les chais et accompagner les visiteurs sur ces deux journées. Le public a pu découvrir ou redécouvrir les 4 foudres (tonneaux de 8000 litres chacun), la bouchonneuse, les pompes à main ou électrique, la balance pour mesurer la contenance des tonneaux. Dans les années 1930, l'établissement était équipé d'un petit camion à plateau de marque Unic et plus tard dans les années 1960, c'est avec une 2CV camionnette que Gaston assurait les livraisons. Ce véhicule sorti pour l'occasion complétait l'exposition. Des tableaux dessinés ou peints par certains membres de l'association enrichissaient cette visite originale.



- Les autres animations se déroulaient chez Jean Pierre Palisse Cardet qui avait ouvert son grand portail en bois pour laisser l'accès à la cour en calade et aux dépendances de sa maison béarnaise. Les visiteurs ont ainsi pu assister à la fabrication du traditionnel gâteau à la broche tout au long de ces deux jours.

Dans la grange, c'est un pressoir et un broyeur (macadé) manuels et anciens, prêtés par une famille du village, qui avaient été restaurés. Quelques 200 kg de pommes ont été découpés, broyés et pressés pour obtenir un jus limpide et naturel.

Des maquettes en bûchettes de bois, faites par Jean Pierre Palisse, menuisier ébéniste de métier, étaient aussi présentées ce jour-là.



Merci à tous ceux qui se sont investis et qui ont participé à la réussite de ces deux journées.

Pour tous les bénévoles de l'association, le travail n'a pas manqué mais il s'est fait dans la bonne humeur et la convivialité.

L'association MPV vous donne rendez-vous très bientôt pour un nouvel évènement...

Pour nous joindre : mpv6421@hotmail.com



Montaut frelons

En 2 années d'activité sur le village, près de 9000 frelons asiatiques ont été capturés. Le frelon asiatique étant reconnu comme espèce invasive de 2^{ème} catégorie, il convient d'intensifier notre action par une destruction plus importante des nids, car :

- Il s'agit d'un véritable fléau pour l'abeille domestique.
- Il représente un danger sanitaire pour l'homme.
- Il constitue un risque pour les cultures fruitières (se nourrissant de fruit mur et de nectar).
- Le nid abrite en son sein les reines fondatrices qui au printemps vont initier les nids primaires.
- En cas de piqûre sur une tierce personne vous pourrez en être tenu responsable si le nid est situé sur votre propriété.

En conséquence, l'association Montaut Frelons et la Mairie de Montaut ont défini un protocole de destruction des nids, effectué par un piégeur agréé (Nicolas Lhospice, tél : 05 59 06 39 01)

Le coût de l'intervention est en moyenne de 50 €, 25 € incombant au propriétaire de l'endroit où se situe le nid, 25 € pris en charge par l'association Montaut Frelons. Sur l'espace public (rue, école, chemins...) la commune prend en charge la totalité de la prestation. Nous invitons les habitants de Montaut à signaler à la Mairie toute découverte de nids ou présence importante de frelons asiatiques.

Enfin, nous souhaiterions étoffer notre équipe de piégeurs, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Contacts : JOUANDOU Jean Michel 06 83 43 40 04 - VINAS André 06 04 94 14 06

LHOSPICE Nicolas 05 59 06 39 01

Gy'Montaut

Venez rejoindre notre belle équipe le mardi
et jeudi soir de 20h à 21h

Gy'montaut 2022/2023



Les Conscrits de Montaut

En 1798, la création de la conscription est apparue, plus communément appelé le service national militaire. Avant chaque départ, les appelés organisaient la fête des conscrits qui se perpétue encore de nos jours, même si la fin du service militaire a été définitivement entérinée en 2001.

La coutume veut que l'année de leur majorité, à 20 ans (jusqu'en 1974) et à 18 ans depuis, les conscrits se réunissent afin d'organiser les fêtes de la Saint-Hilaire, Saint patron du village de Montaut.

Les fêtes s'organisent généralement en hiver et comprennent une série d'évènements organisés en plusieurs temps qui sont les suivants : dans un premier temps, afin de les financer, la tradition veut que les conscrits passent dans chaque maison afin, d'une part, de récolter des fonds pour organiser les fêtes (sur la base du volontariat) mais aussi, et surtout, pour créer du lien entre toutes les personnes du village, quelles que soient les générations. C'est ce que l'on appelle « les sérénades ».

Par la suite, nous organisons les fêtes qui se dérouleront les 13, 14 et 15 janvier 2023.

Au programme :

Pour le vendredi 13 : un repas accompagné d'animations suivi d'un bal.

Pour le samedi 14 : animations pour adultes et enfants l'après-midi suivi du bal.

Et pour finir le dimanche 15 : la messe à l'église suivi d'un petit pot à la salle des fêtes.

Du fait de la crise sanitaire, les fêtes de janvier 2021 et 2022 non pu être réalisées. L'année 2023 sera donc exceptionnelle car elle regroupe plusieurs années de conscrits !

On vous attend nombreux et nombreuses pour fêter avec nous les fêtes de la Saint-Hilaire. N'hésitez pas à venir accompagnés de votre famille et de vos amis !

A très vite !

Les Conscrits de Montaut.



Les Chanteurs de Montaut

Notre groupe « Les Chanteurs de Montaut » était engagé cette année encore dans la compétition du Festival des Bastides Enchantées. La sélection pour désigner les six finalistes nous a amenée à rencontrer un groupe de Bayonne (semi professionnel). Cela avait lieu en l'église de Labastide-Villefranche. Nous nous sommes imposés face à ce groupe de quarante chanteurs par une voix ! (Vote du public)

Cette courte victoire nous a permis d'aller disputer la finale à Assat le 27 août. Nous avons fini sur le podium, soit troisième, ce qui est très encourageant. Il faudra confirmer ! Nous faisons tout pour !



Comité des fêtes de Montaut

Le comité tient à remercier les personnes présentes lors du week-end des fêtes estivales.

Si vous souhaitez intégrer notre association, l'assemblée générale se tiendra le lundi 16 janvier 2023 à 19h00 à la salle des associations à Montaut.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Le comité des fêtes.



Montaut au fil des mois



Juillet 2022

Le Tour de France et sa célèbre caravane passent à Montaut

Août 2022

L'église de Montaut accueille un des concerts de sélection pour le Festival de Bastide Enchantées



Septembre 2022

Atelier Sénior Connect (www.ciapa.fr)

Octobre 2022

Mobilisés pour Octobre Rose (merci aussi à ceux qui ne sont pas sur la photo !)



Repas des aînés

Samedi 26 novembre 2022
à partir de midi
à la salle culturelle

Le repas est offert par la municipalité aux
Montautiens.n.es de 65 ans et plus.



Novembre 2022

Le repas des aînés a pu enfin avoir lieu

Décembre 2022

Le Conseil Municipal vous souhaite de belles fêtes de fin d'année



Retrouvez toutes ces informations sur notre

site www.montaut64.fr et sur l'application IntraMuros

Contactez la Mairie au 05.59.71.93.57 ou par mail mairie@montaut64.fr

